MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE

Nom du service : Patrimoines

PROPOSITION DE STAGE

Intitulé du stage : « Analyse et valorisation des données de suivis de suivis forestiers et mise en place d'un dispositif de placette permanente en forêt sèche ».

Environnement du poste – Contexte et description du service :
Créé en 1989, le Parc national de la Guadeloupe comprend depuis le décret de 2009 une vaste palette de milieux, allant des récifs coralliens à une savane d'altitude, en passant par la forêt humide, la forêt sèche, la mangrove, d'autres écosystèmes littoraux et un volcan actif. Le cœur terrestre est composé essentiellement du massif de la Soufrière, et de ses écosystèmes forestiers.

Le cœur marin, réparti entre plusieurs sites, comprend des systèmes récifaux et littoraux. La charte du territoire validée en 2014 définit l'aire optimale d'adhésion composée de 21 communes de Guadeloupe, 20 de ces communes adhérentes ont adhéré à la charte à ce jour. Enfin, le parc dispose d'une aire maritime adjacente d'environ 138 000 hectares englobant les côtes nord-ouest de Basse-Terre et Grande-Terre.

Il a pour mission de connaître et protéger les espaces naturels qui lui sont confiés. Il doit mettre ce patrimoine à la disposition du public et conduire une politique d'éducation à l'environnement. Enfin, il agit en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du développement durable.

Dans le cadre de ses missions d'acquisition et d'amélioration des connaissances, le Parc national de la Guadeloupe propose un stage de master, sur le traitement des données relatives au dispositif de placettes forestières.

Objet du Stage :
Les forêts denses humides de Guadeloupe représentent à elles seules 36 % des espaces boisés de l'archipel. Elles abritent une importante diversité d'espèces animales et végétales dont certaines sont dépendantes et inféodées à ces écosystèmes. De plus, les forêts ombrophiles jouent un rôle écologique, climatique et hydrologique majeur à l'échelle de la Guadeloupe. Les pressions constantes bien souvent, anthropiques, constituent des enjeux pour la conservation et la préservation de ces espaces forestiers.

Un dispositif de suivi des forêts denses humides de Guadeloupe a vu le jour en 2009. Ainsi, le réseau de 9 placettes permanentes à pour objectif de suivre l'évolution de la dynamique de ces écosystèmes forestiers ; comprendre l'organisation et le fonctionnement de ces forêts insulaires et de rechercher des indicateurs plus précis sur la santé des forêts ombrophiles.
C'est dans ce cadre, que des suivis sont réalisés annuellement sur 2 placettes, et tous les 4 ans sur les mêmes placettes. Les données d'accroissement, de mortalité et de recrutement sont récoltées et bancarisées.

L'année 2024 marque la fin du troisième cycle de suivi pour l'ensemble des placettes. Ce stage est centré sur l'exploitation et l'analyse de données de suivis forestiers (réalisés entre 2011 et 2024) afin d'en extraire des indicateurs écologiques pertinents pour la gestion durable des écosystèmes forestiers. Parallèlement à l'exploitation des résultats de suivi, le stage vise à concevoir un

nouveau dispositif de suivi forestier adapté au milieux xérophiles. L'objectif étant de renforcer les connaissances sur la dynamique des écosystèmes forestiers.

Missions et tâches
Les missions confiées au stagiaire recruté seront les suivantes :

- Analyser le jeu de données des suivis de placettes permanentes en forêts denses humides ;
- Valoriser les données collectées et proposer des axes de réflexion sur la gestion durable de forêts denses humides
- Etude des potentialités de mise en place d'une placette permanente en forêts sèches sur l'îlet Kahouanne ;
- Recensement des protocoles utilisés ;
- Collecte de données sur le terrain ;

COMPÉTENCES	N	D	
Connaissances	■ ■	 ■	Bonnes connaissances en statistiques et méthodes d'échantillonnage Forte motivation et intérêt pour le sujet Connaissance en écologie forestière des milieux ombrophiles et xérophiles
Savoirs-Faire	■ ■		Bonne capacité de coordination et d'animation Traitement et analyse de données
Savoirs-être	■ ■ ■		Travailler en équipe Autonomie et prise d'initiatives Rigueur, autonomie, organisation, goût pour le travail sur le terrain

N Compétences nécessaires **D*** Compétences à développer*

Conditions d'exercice du service :
La convention de stage prévoira la possibilité pour le stagiaire de disposer des moyens bureautiques, informatiques, téléphoniques ainsi que d'autres moyens techniques nécessaires à sa mission.

Durée, période, lieu et condition :

- Stage à démarrer entre le 1er janvier et le 30 avril 2025, durée à définir selon la disponibilité du/de la candidat-e (de 3 à 6 mois)
- 35h hebdomadaire
- Stage indemnisé (gratification selon le barème en vigueur)
- Lieu de stage : Guadeloupe, Saint Claude au sein des bureaux du Parc national de Guadeloupe. L'encadrement comprendra des points hebdomadaires. Des déplacements fréquents sont à prévoir sur le terrain. Les sessions de terrain seront encadrées par le Parc national de la Guadeloupe.
- Non prise en charge du billet pour venir en Guadeloupe si le stagiaire suit des études hors de la Guadeloupe

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Envoyer une lettre de motivation et curriculum vitae détaillé par voie électronique avant le 20 Décembre 2025 (mettre en objet « Stage placette forestière permanente »).
Maïtena JEAN :

maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr.

Aurélie Brute ;
aurelie.brute@guadeloupe-parcnational.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 20 Décembre 2025
Prise de poste : à définir selon la disponibilité des du/de la candidat-e au plus tard le 1er mars 2025
La sélection des dossiers de candidature sera suivie d'un entretien individuel